

Duquesne University

## Duquesne Scholarship Collection

---

Anthologie Spiritaine

Anthologie Spiritaine

---

6-27-2008

### 07. Charles Besnard (suite)

Christian de Mare CSSp

Follow this and additional works at: <https://dsc.duq.edu/anthologie-spiritaine-french>



Part of the [Catholic Studies Commons](#)

---

#### Repository Citation

de Mare, C. (2008). 07. Charles Besnard (suite). Retrieved from <https://dsc.duq.edu/anthologie-spiritaine-french/14>

This Première partie is brought to you for free and open access by the Anthologie Spiritaine at Duquesne Scholarship Collection. It has been accepted for inclusion in Anthologie Spiritaine by an authorized administrator of Duquesne Scholarship Collection.

**Charles Besnard** (suite)

[...] Dès lors, il consacra ses épargnes <sup>15</sup> et une partie de son nécessaire à fournir à quelques pauvres écoliers le moyen de poursuivre leurs études, jusque-là qu'il donnait chaque jour la moitié de sa portion à l'un d'entre eux qui demeurait à la porte du collège. C'est ainsi qu'il préludait à ce qu'il devait faire en peu avec un zèle dont les fruits subsistent encore aujourd'hui. L'union étroite qui s'était formée à Rennes entre lui et M. Grignon bien loin de s'être ralentie par le laps de temps, recevait chaque jour de nouveaux accroissements. [...] M. Desplaces sentit que Dieu voulait se servir de lui pour peupler son sanctuaire et pour former à son peuple des maîtres et des guides. Il comprit encore que, pour y réussir, il ne pouvait rien faire de mieux que de continuer à aider de pauvres écoliers à subsister et à les mettre en état de poursuivre leurs études. Il ne se borna pas à ces secours temporels. Il conçut le dessein de les rassembler dans une chambre, où il irait de temps en temps leur faire des instructions, et de veiller sur eux autant que sa demeure dans le collège pourrait le lui permettre. Il communiqua son projet à son confesseur qui l'approuva. Le principal du collège fit quelque chose de plus, il lui promit de le seconder dans cette bonne œuvre, en lui accordant une partie de ce qui se desservait de dessus la table des pensionnaires, pour aider à la subsistance de ses pauvres écoliers.

En ce même temps, M. de Montfort méditait aussi un autre projet digne de son grand cœur. C'était de chercher des ecclésiastiques animés d'un même esprit et de se les associer pour en former une Compagnie d'hommes apostoliques. [...] M. Desplaces fut celui sur qui il jeta les yeux pour l'exécution de son projet. L'ayant été voir, il le lui proposa, et l'invita de s'unir à lui pour être le fondement de cette bonne œuvre.

---

<sup>15</sup> *Thomas écrit dans son Mémoire* : « M. son père, qui allait à l'épargne, ne lui donnait qu'une pension de huit cents livres. C'était une pension assez modique pour un jeune homme de son âge. Cependant, il trouvait le moyen d'en donner une grande partie aux pauvres. Il assistait le plus libéralement les pauvres honteux, il avait aussi une adresse merveilleuse pour leur épargner la confusion. »

M. Desplaces lui répondit dans la candeur de son âme : « *Je ne me sens point d'attrait pour les missions ; mais je connais trop le bien qu'on peut y faire pour ne pas y concourir de toutes mes forces et m'y attacher inviolablement avec vous. Vous savez que depuis quelque temps je distribue tout ce qui est en ma disposition pour aider de pauvres écoliers à poursuivre leurs études. J'en connais plusieurs qui auraient des dispositions admirables et qui, faute de secours, ne peuvent les faire valoir, et sont obligés d'enfouir des talents qui seraient très utiles à l'Église s'ils étaient cultivés. C'est à quoi je voudrais m'appliquer en les rassemblant dans une même maison. Il me semble que c'est ce que Dieu demande de moi, et j'ai été confirmé dans cette pensée par des personnes éclairées dont quelqu'un m'a fait espérer de m'aider pour pourvoir à leur subsistance. Si Dieu me fait la grâce de réussir, vous pouvez compter sur des missionnaires. Je vous les préparerai et vous les mettrez en exercice. Par ce moyen vous serez satisfait et moi aussi.* » [...]

M. Desplaces commença par louer une chambre dans la rue des Cordiers, proche le collège, et y rassembla les pauvres écoliers qu'il assistait déjà auparavant et dont les bonnes dispositions lui étaient connues. Les progrès en tout genre que faisaient ces premiers disciples étaient trop remarquables pour ne pas lui attirer d'autres excellents sujets. Il pensa donc à louer une maison pour qu'on fût plus au large. En peu de temps il s'y forma une communauté d'ecclésiastiques<sup>16</sup>, à qui il donna des règles remplies de sagesse, qu'il fit examiner et approuver par des personnes d'une grande expérience. Lui-même pratiquait le premier ce qu'il recommandait aux autres. Il ne se contentait pas de leur faire souvent des instructions, il avait soin de leur faire donner des retraites par les plus habiles maîtres en ce genre. Il profitait même de toutes les occasions qui se présentaient pour leur procurer quelque entretien de piété. Il conduisait à sa communauté ceux de ses amis qui venaient le voir et en qui il reconnaissait le talent de la parole. [...]

<sup>16</sup> « Messire Claude François Poullart des Places, en mil sept cent trois, aux fêtes de la Pentecôte, n'étant alors qu'aspirant à l'état ecclésiastique, a commencé l'établissement de ladite communauté et Séminaire consacré au Saint Esprit, sous l'invocation de la Sainte Vierge conçue sans péché » (extrait d'un Registre c.s.sp., copié in Gallia Christiana, 1744).